

Du compost... en direct de la poubelle



INACOM, JOCELYN RIENDEAU

Tandis que les Sherbrookoïses s'appêtent à accueillir dans leur cour un 3^e bac roulant - brun celui-là - pour le compostage, les citoyens de la région de Sorel-Tracy contribuent directement à la fabrication de compost à même leur bac à déchets. Là-bas, la compagnie Comporec transforme en compost le contenu des poubelles de huit municipalités. Un tour de force. *La Tribune* a visité l'usine qui fait la fierté du pdg Jean Beaudoin.

/4 à 7

Des déchets transformés en compost...

Tout est à redéfinir en matière de collecte, de valorisation et d'enfouissement des matières résiduelles d'ici 2009. En Estrie, pendant que la Ville de Sherbrooke distribuera cet automne un troisième bac roulant, à compost celui-là, la Conférence régionale des élus, elle, lancera un appel d'offres pour que les déchets de plusieurs MRC soient valorisés autrement que par la collecte à trois voies. Parmi les options, figure le tri-compostage, que *La Tribune* est allée étudier de près chez Conporec, à Sorel-Tracy.



DAVID
BOMBARDIER

david.bombardier@la-tribune.qc.ca

SOREL-TRACY — Alors que les Sherbrookiens se demandent encore où ils rangeront leur troisième bac roulant de 360 litres pour le compostage, les citoyens de la région de Sorel-Tracy compostent depuis plusieurs années

en faisant un minimum d'efforts, à même leur bac à déchets.

Depuis 1993, le contenu des poubelles de huit municipalités de la MRC du Bas-Richelieu est transformé en compost par la compagnie Conporec, basée à Sorel-Tracy. Aucun bac brun n'a été distribué dans cette région située à 150 km au nord-ouest de Sherbrooke.

La méthode utilisée, le tri-compostage, permet maintenant de valoriser entre 70 et

75 pour cent des matières résiduelles des citoyens bas-richelinois. Cette performance est inégalée au Québec et dépasserait même les résultats obtenus à Victoriaville, municipalité souvent citée en exemple pour ses actions environnementales.

Afin de respecter l'objectif gouvernemental qui vise à valoriser 60 pour cent des déchets en milieu municipal dès la fin de 2008, plusieurs MRC de l'Estrie

pourraient opter prochainement pour cette méthode de valorisation qui laisse le visiteur bouche bée.

À l'entrée de l'usine de Conporec, des camions de déchets déversent leur contenu fortement odorant. Un mois plus tard, ces mêmes déchets ressortent de l'usine sous forme de compost, qui sera éventuellement utilisé par des agriculteurs, des horticulteurs ou des paysagistes.

Pendant ce temps, de nom-

breuses municipalités du Québec continuent d'enfouir des milliers de tonnes de matière organique, produisant ainsi du lixiviat et des biogaz, dommageables pour l'environnement.

Comme la plupart des Québécois, les citoyens du Bas-Richelieu disposent d'un deuxième bac roulant pour la collecte sélective. Les matières recyclables qui sont malgré tout déposées dans les bacs à déchets sont récupérées automatiquement au

avec un minimum d'efforts

cours du processus de tri-compostage. Ultimement, seulement 25 pour cent des matières résiduelles produites par les citoyens seront enfouies.

Le président-directeur général de Comporec, Jean Beaudoin, explique que l'entreprise a mis «dix ans et 8 M \$ en recherche et développement pour en arriver là». Car les débuts de l'entreprise n'ont pas été roses, loin de là, et M. Beaudoin ne s'en cache pas.

Odeurs nauséabondes et compost enfoui

À l'instar de Ferti-Val, la compagnie Comporec a été fortement pointée du doigt pour les odeurs nauséabondes qu'elle émettait, dans les années 1990. Pire: le compost qu'elle produisait a dû

être enfoui pendant plusieurs années puisqu'il contenait une trop forte concentration de métaux lourds.

Dans un domaine comme celui de l'environnement, de telles actions sont difficiles à faire oublier. Encore aujourd'hui, Comporec traîne cette réputation comme un boulet au pied. À mots couverts, ses détracteurs répètent à qui veut l'entendre que son compost est toujours acheminé au dépotoir, un peu comme ce qu'on entendait à propos des matières recyclables il y a une quinzaine d'années.

Pourtant, le compost produit par Comporec n'est plus enfoui depuis trois ans, assure le pdg de l'entreprise cotée en bourse. Une collecte agressive de rési-

lus domestiques dangereux a permis de détourner les piles des bacs à déchets, ce qui, notamment, a sensiblement amélioré la qualité du compost.

Plusieurs MRC de l'Estrie pourraient opter prochainement pour cette méthode de valorisation qui laisse le visiteur bouche bée.

«Notre compost est vendu à 100 pour cent à des repreneurs — notamment des producteurs

de compost/terreau —, à des entrepreneurs paysagistes ou encore à d'autres entrepreneurs qui l'utilisent comme matériel de base», affirme Jean Beaudoin.

«C'est totalement faux de dire que c'est enfoui!» confirme Léo Fradette, conseiller en gestion des matières résiduelles de la MRC du Bas-Richelieu.

Chez Recyc-Québec, le vice-président Jeannot Richard tient exactement le même discours.

Odeurs: problème réglé

Quant aux odeurs, le problème est désormais réglé: Comporec produit son compost à l'intérieur d'un bâtiment fermé à pression négative, semblable à ce que le ministère de l'En-

vironnement exigeait de Ferti-Val avant que celle-ci ne déclare faillite. Avant d'être rejeté dans l'environnement, l'air utilisé pour produire le compost est traité à l'intérieur d'un immense biofiltre.

Lors de sa visite, *La Tribune* n'a effectivement perçu aucune odeur nauséabonde à l'extérieur de l'usine. Mais à l'intérieur, c'est un tout autre histoire!

Pourquoi les bacs bruns à Sherbrooke?

en page 7

ÉTAPE 1

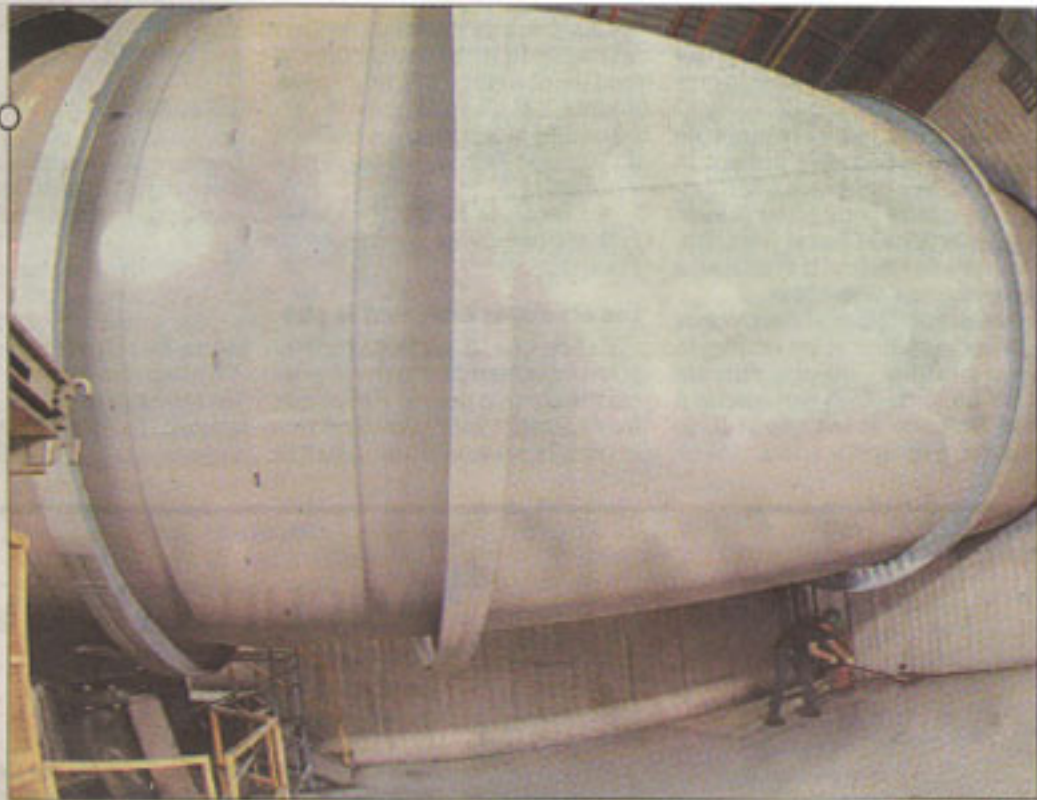
Les déchets sont acheminés par camions à l'intérieur de l'usine Conporec, située en bordure de l'autoroute 30 à Sorel-Tracy.



MACOM, JOCELYN RENDEAU

ÉTAPE 3

Les déchets se retrouvent pêle-mêle dans un immense bioréacteur mesurant cinq mètres de diamètre par 60 mètres de long. En constante rotation, ce bioréacteur agit comme un tube digestif. De façon entièrement naturelle, les déchets produisent de la chaleur, si bien que la température à l'intérieur du cylindre atteint 55 degrés Celsius. La matière organique se décompose de manière accélérée et est transformée en compost. Les déchets passeront au moins trois jours dans ce bioréacteur.



MACOM, JOCELYN RENDEAU

ÉTAPE 4

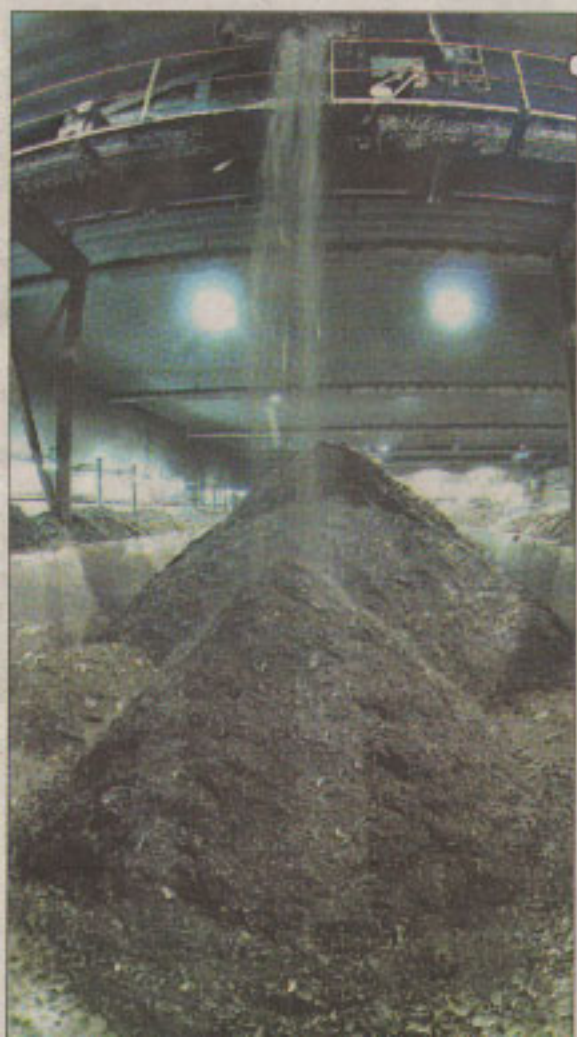
Telle qu'illustrée en page une

À leur sortie du bioréacteur, les matières sont triées par des convoyeurs. Un tamis rotatif assure la séparation du compost et l'achemine vers l'aire de compostage. Les rejets non compostables sont dirigés vers une aire de tri manuel et semi-mécanisé. Les matières recyclables y sont récupérées tandis que les rejets sont dirigés vers des compacteurs pour être ensuite



ÉTAPE 2

À l'aide d'un énorme grappin télécommandé, un contrôleur ramasse les déchets et les dépose dans un convoyeur.



ÉTAPE 5

À son arrivée dans le bâtiment de maturation, le compost est disposé en amoncellements, dans des couloirs séparés par des murets de béton. Le compost est aéré et retourné régulièrement pendant une trentaine de jours.

ÉTAPE 6

Le compost est ensuite transporté à l'aire d'affinage secondaire, où la portion non organique et les corps étrangers tranchants sont retirés. Le compost est maintenant être revendu à des agriculteurs ou des producteurs de compost, notamment.



CONPOREC EN BREF

> 35 000 tonnes de déchets traités par année dans la région de Sorel-Tracy, ce qui produit annuellement entre 8000 et 10 000 tonnes de compost

> Taux de valorisation supérieur à 70 pour cent, soit le plus haut taux au Québec, alors que l'objectif gouvernemental dans le secteur résidentiel est fixé à 60 pour cent pour 2008

> Compost de type B certifié par le Bureau de normalisation du Québec

> L'usine de Sorel-Tracy a été construite au début des années 1990 selon une technologie importée d'Europe

> En 2004, construction d'une usine de deuxième génération à Delaware County, dans l'État de New York (investissement de 27 M \$, capacité de 47 000 tonnes de déchets

> En 2005, construction d'une troisième usine à Tournan-en-Brie, France (25 M \$, capacité de 65 000 T/année)

> En 2006, obtention d'un contrat pour la construction d'une quatrième usine à Mindarie, Australie (70 M \$, 100 000 T/année)

> Depuis 2005, discussions avec plusieurs régions du Québec, dont l'Estrie.



